

## La répartition géographique de l'emploi scientifique en France

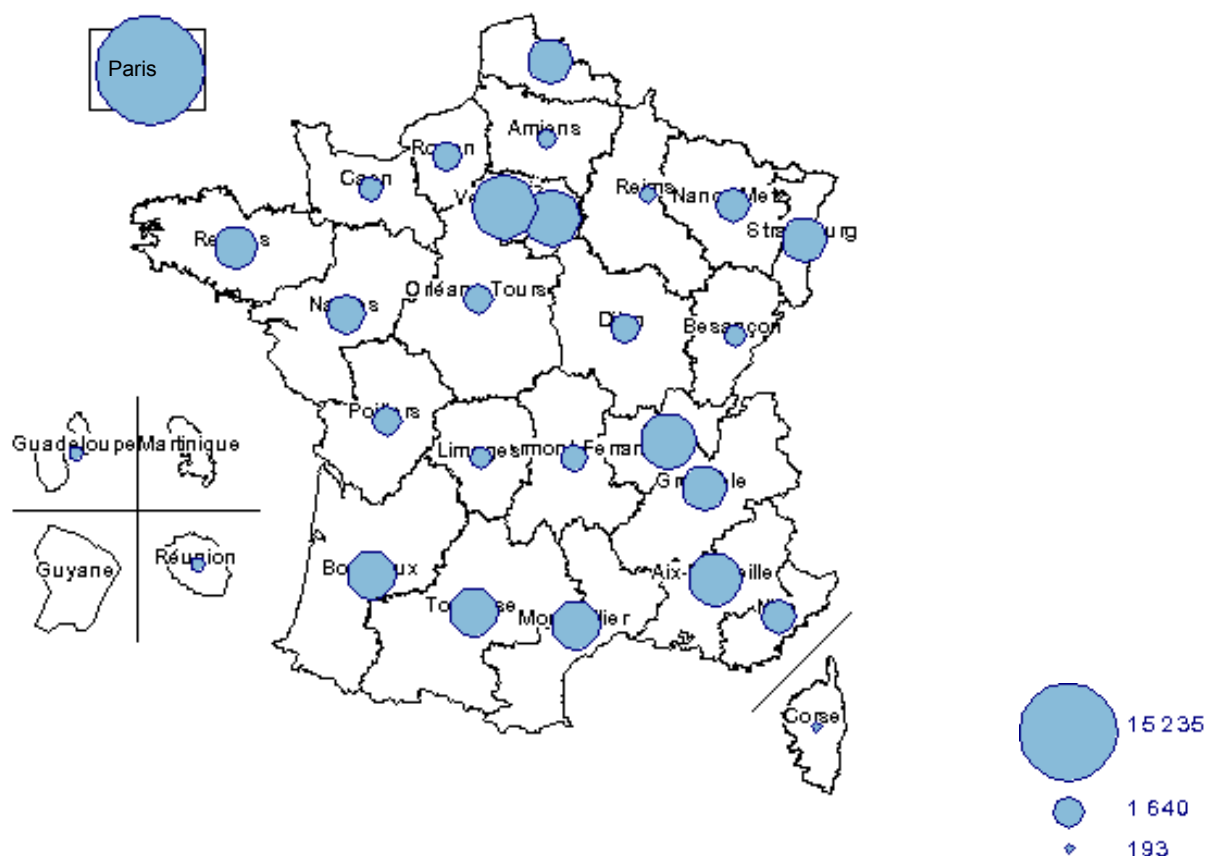
### ➤ La répartition des doctorants par académie

L'académie de Paris est celle qui accueille le plus de doctorants. Un doctorant sur quatre y prépare sa thèse au sein d'une université publique ou d'un établissement assimilé. Si l'on considère l'ensemble de la région Ile-de-France, cette proportion atteint 38%.

En ce qui concerne le nombre de thèses délivrées en 2003-2004, plus d'une sur cinq l'a été dans l'académie de Paris et une sur trois en Ile-de-France.

Les quatre universités délivrant le plus de doctorats se trouvent en Ile-de-France.

### Répartition par académie des doctorants (année 2005-2006)



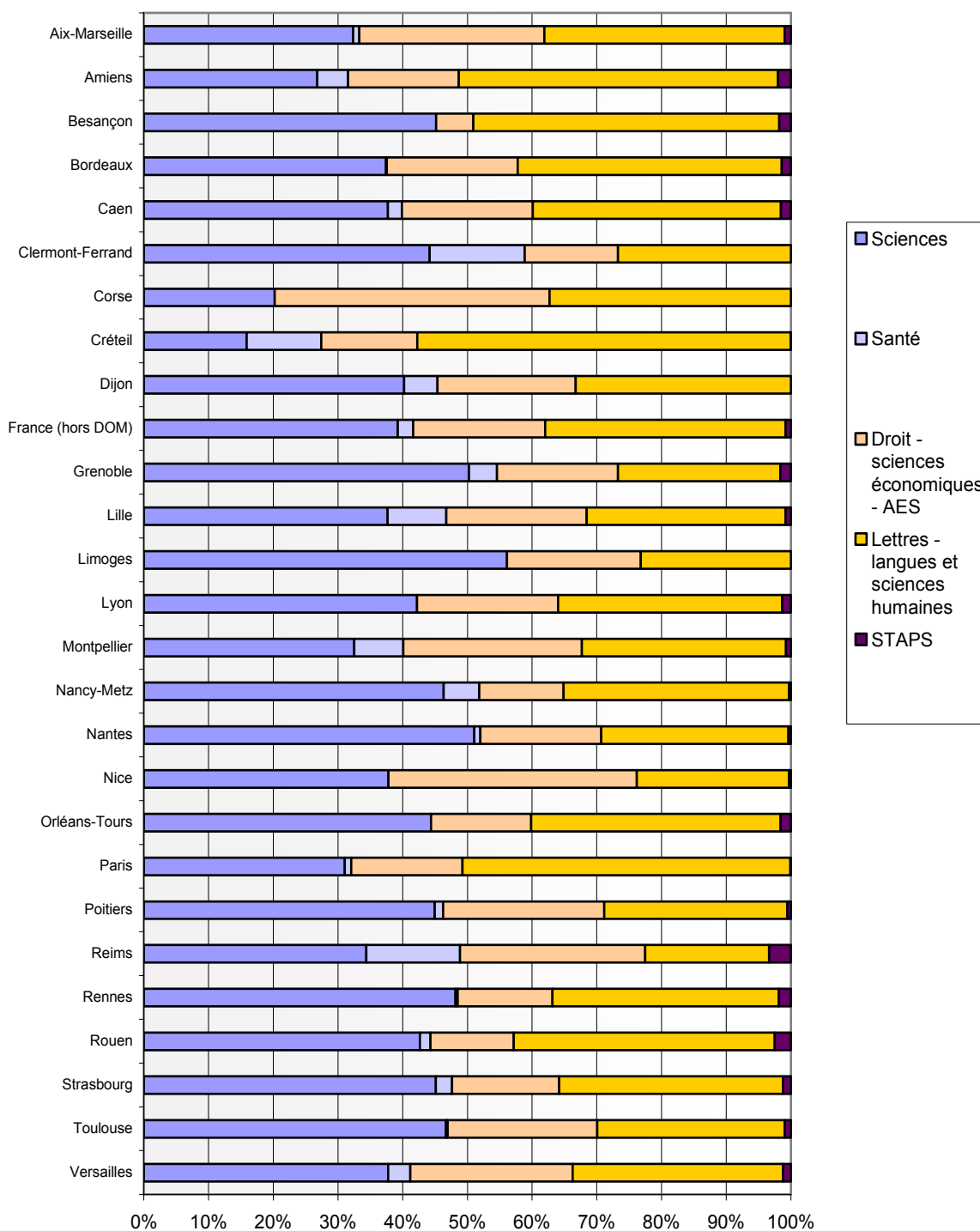
Source MENESR - DEPP

La répartition des doctorants dans les différentes disciplines diffère selon les académies.

Les académies d'Amiens, Paris et Créteil se caractérisent par une forte proportion (près de 50% et au-delà) des doctorants préparant une thèse en lettres - langues et sciences humaines et une moindre représentation de la discipline sciences. À l'inverse, dans l'académie de Limoges, Nantes et Grenoble, les doctorants inscrits en sciences représentent plus de 50% de l'effectif des doctorants.

Les académies d'Aix-Marseille, de Montpellier, de Reims, mais surtout de Nice et de Corse regroupent en proportion plus de doctorants en droit et sciences économiques que les autres académies.<sup>19</sup>

**Répartition disciplinaire des doctorants inscrits en université par académie (en %) année 2005-2006**



Source MENESR-DEPP

<sup>19</sup> Source MENESR-DEPP - Situation des doctorants en 2004 - Les notes d'information - N°06.07 mars 2006

## ➤ La répartition des chercheurs des secteurs public et privé, par régions

Le potentiel de R&D est concentré en Ile-de-France (39,5% des effectifs de R&D et 40,4% des chercheurs) et dans quelques autres régions. Le classement entre les régions évolue peu d'une année sur l'autre.

En 2004, 135 900 personnes en ETP dont 79 500 chercheurs travaillent en Ile-de-France. Les entreprises y rémunèrent 41,4% de leurs effectifs de R&D et 44% de leurs chercheurs. La recherche publique pèse un peu moins avec seulement 37,0% des effectifs et 36,1% des chercheurs.

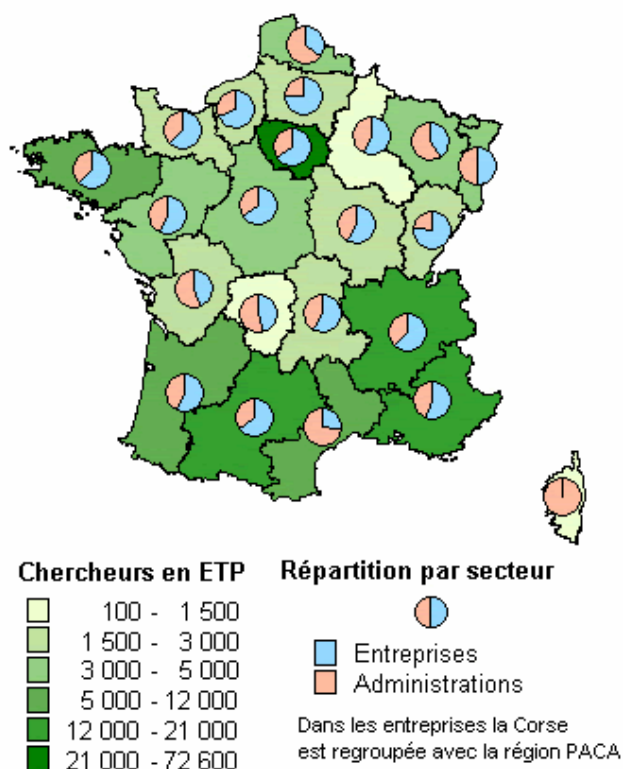
Trois régions en 2004 totalisent 24,6% de l'ensemble du personnel de R&D, soit 84 800 ETP dont 52 300 chercheurs :

- Rhône-Alpes (38 600 ETP, 11,2%),
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) (23 800 ETP, 6,9%)
- Midi-Pyrénées (22 400 ETP, 6,5%).

Cinq autres régions rassemblent 16,5% du personnel, (66 500 ETP dont 30 700 chercheurs) : la Bretagne, le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, le Centre et les Pays de la Loire.

Les treize autres régions et les DOM-COM totalisent 65 500 ETP dont 34 400 chercheurs soit 19,3% du personnel de R&D.

### Répartition des chercheurs par régions en 2004 (en ETP)



Source MENESR – DEPP C2-septembre 2006

Le poids relatif du personnel de R&D des entreprises dans l'effectif global de l'emploi scientifique n'est pas réparti de manière identique selon les régions. Si au plan national, il est globalement supérieur (57% pour l'effectif total et 53% pour les chercheurs) à celui du secteur public, il est inférieur dans certaines régions (Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Poitou-Charentes, Limousin, Alsace). Pour les deux premières régions, la forte implantation des organismes et/ou des universités contribue à ce phénomène.

En revanche, en Haute-Normandie et en Picardie, les trois quarts des personnels de R&D travaillent en entreprises et plus des deux tiers pour la Champagne-Ardenne et l'Auvergne.

Si l'on rapporte le nombre de chercheurs sur l'emploi total, la moyenne de la France métropolitaine est de 80 chercheurs pour 10 000 emplois. En Ile-de-France et en Midi-Pyrénées, ce ratio est nettement plus élevé, avec respectivement 149 et 135 chercheurs pour 10 000 emplois. Rhône-Alpes et PACA sont au-dessus de la moyenne avec 93 et 86 chercheurs pour 10 000 emplois.<sup>20</sup>

<sup>20</sup> Source : MENESR- DEPP - Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche – Edition août 2006

## ➤ La répartition des chercheurs publics par institutions et par régions

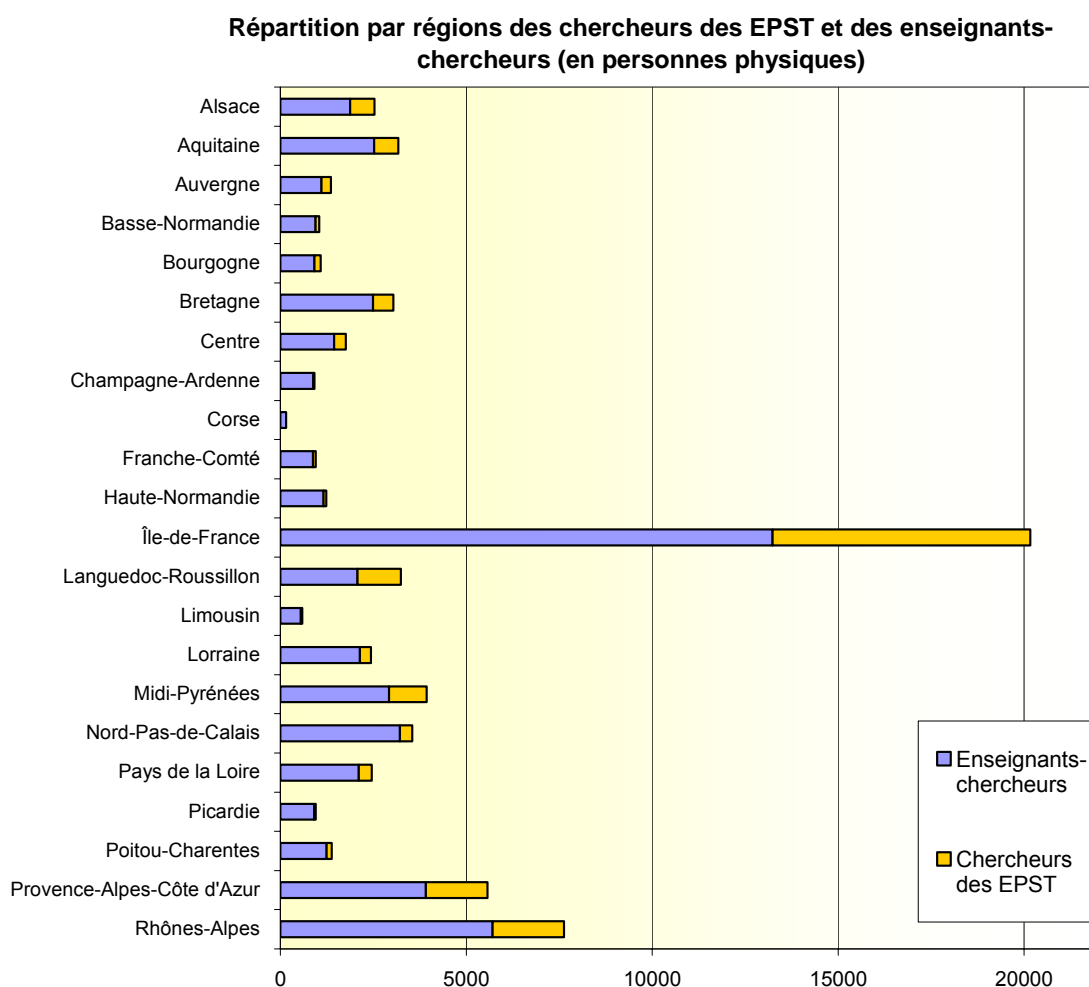
Pour la recherche publique, la répartition entre les organismes et les universités est assez différente, les universités, présentes sur tout le territoire, contribuent à une moindre concentration de la recherche sur quelques régions.

Ainsi, alors que la région Ile-de-France concentre 41,4% des chercheurs des EPST, les enseignants-chercheurs franciliens représentent 25,2% de la population totale des enseignants-chercheurs. La forte proportion de chercheurs des EPST se retrouve dans deux régions : Languedoc-Roussillon (36,2%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (29,7%). Une répartition voisine de la répartition nationale est observée en Alsace (25,9%), Rhône-Alpes (25,1%) et Midi-Pyrénées (25,8%).

De manière générale, si la part d'enseignants-chercheurs dans la population globale régionale s'écarte relativement peu de la moyenne (un enseignant-chercheur pour 853 habitants en Ile-de-France, un pour 2 000 habitants en Picardie), elle diffère de façon considérable selon les régions pour les chercheurs des EPST (un pour 1 600 habitants en Ile-de-France, un pour 68 000 habitants en Corse, un pour 44 500 habitants en Champagne-Ardenne).

En moyenne générale, il y a environ un enseignant-chercheur ou chercheur pour 872 habitants (un enseignant-chercheur pour environ 1 150 habitants et un chercheur d'EPST pour 3 600 habitants).

La "densité" d'enseignants-chercheurs et de chercheurs des EPST par rapport à la population varie de 0,5‰ en Picardie à 1,8‰ pour l'Ile-de-France. Les régions Nord-Pas-de-Calais et Pays de la Loire sont caractérisées par des densités inférieures à 1‰, respectivement 0,9‰ et 0,7 ‰.<sup>21</sup>



Source Production Coopérative / OST- novembre 2006

<sup>21</sup> Coopérative de production d'indicateurs - OST - « La recherche scientifique française : les enseignants-chercheurs et les chercheurs des EPST », novembre 2006